



**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 Mai 2022**

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 6 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt deux, le vingt trois Mai à dix-neuf heures,  Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 16.05.2022 <u>Date d'affichage</u> 16.05.2022	<b>PRÉSENTS :</b> Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Eric EGO, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Anne-Marie MASTROMONACO, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN <b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> Mmes Catherine KOPEC, Mélanie DELANNOIS, Sylvie ROUSSELLE, Bernadette DEHAENE, Mrs Donato MIRAGLIA, Philippe DESCHODT. <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> Mme Catherine KOPEC à Mme Carole HURIAU, Mme Bernadette DEHAENE à Mme NOTOT-GOS, Mme Sylvie ROUSSELLE à M. Serge BAEREZ, M. Donato MIRAGLIA à M. Laurent MARTINEZ, M. Philippe DESCHODT à Mme Frédérique FERREIRA, Mme Mélanie DELANNOIS à M. Quentin BERNARD <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Carole HURIAU

**Délibération n° 38/2022/CM/CM**

**Objet : Modification commission municipale sports - vie associative**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération n° 26-2022-CM-CM du 10 juillet 2022 désignant les membres de la commission sports - vie associative ainsi que la délibération n° 06-2020-CM-CM du 23 mai 2020 fixant le nombre de délégués par commission municipale, soit 5 membres de la majorité plus Monsieur le Maire qui est membre de droit et 1 membre pour l'opposition

Suite à la démission, en sa qualité de conseiller municipal et adjoint, de Monsieur Arnaud Mangin, un siège est vacant parmi les membres de la majorité.

Monsieur le maire rappelle à l'Assemblée délibérante les membres composant la commission municipale sports - vie associative

Messieurs Arnaud MANGIN – Laurent MARTINEZ – Régis NOTOT – Pascal ROUSSEAU – Quentin BERNARD – Jocelyn OGER

***Il est proposé à l'assemblée délibérante de***

- Désigner, comme remplaçant de Monsieur Arnaud MANGIN, Monsieur Raymond WOLICKI, conseiller municipal de la majorité, installé en date du 27 octobre 2021.
- Dire que les autres membres précédemment élus restent en place

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité**

**Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Claude MERLY